

Séance du 20 août 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt août à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de COLOMBE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Martine JACQUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: le 14 août 2026.

PRÉSENTS: *Mme JACQUIN Martine, Maire.*

Mme. et Ms: BRUN-PICARD Céline, GUICHARD Serge, MARREL Eliane, SERRE Patrice, CHARRAT Laurent, VIGOUREUX Audrey, MATHURIN Armelle, DI DOMIZIO Angélique, ERBS Pascal, GHENO Claudine,, DUVERT Lisa.

ABSENTS EXCUSES : *Mme. Ms : BESSON Pierre-Henri, GRASSER Sylvie, ROBERT-MICHON Flavien, GOLOBINEK Nicolas, LETELLIER Christophe, MARTIN Marylène, DOS SANTOS Mathieu .*

PROCURATIONS : *GRASSER Sylvie à MATHURIN Armelle
ROBERT-MICHON Flavien à BRUN-PICARD Céline
LETELLIER Christophe à SERRE Patrice
MARTIN Marylène à JACQUIN Martine
DOS SANTOS Mathieu à ERBS Pascal*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *Mme GUICHARD Serge*

Ordre du jour :

- X** Préparation de la rentrée scolaire
- X** Point sur l'avancement des travaux du gymnase
- X** Compte rendu des commissions municipales
- X** Compte rendu des commissions de la CCBE

- Questions diverses :

* Fête d'été le 29 août 2026

* Gens du voyage

* Retour sur le Tour de France

* Après l'appel nominal des membres du conseil par Mme le Maire et mention des pouvoirs, il a été constaté que le quorum était atteint, la séance est donc ouverte.

M. GUICHARD Serge est élu secrétaire de séance

ETAT CIVIL

Naissance :

PÉJU GAUVRY Zoé, Marie, Alice : le 12 août 2026 à Voiron

Mariage :

MASSIMINO Nicolas et ALGERGANTI Anaïs ; le 25 juillet à Colombe

Décès :

CHAMBON Marc : le 16 août 2026 à Colombe
GROSSE Lucie, maman de Gilbert GROSSE, membre du CCAS

Préparation de la rentrée scolaire

Martine JACQUIN :

Martine JACQUIN et Flavien ROBERT-MICHON ont rencontré le nouveau directeur.

La fermeture d'une classe à la rentrée de septembre a été confirmée.

La pré rentrée aura lieu le lundi 31 août

Les agents du service technique ont déjà déplacé les bureaux et la peinture prévue dans une classe du bâtiment 1 devrait être terminée cette semaine.

Interrogation de Pascal ERBS : Si la canicule persiste et que la température des classes est toujours élevée, des ventilateurs sont il prévus ?

Réponse de Mme le Maire : plusieurs ventilateurs ont déjà été achetés et installés dans certaines classes. Le bâtiment 1 n'a pas vraiment de soucis car il s'agit d'un bâtiment ancien avec des ouvertures au Nord.

Il n'est pas envisageable d'installer de climatisation dans le bâtiment 2 car c'est une passoire et que sa rénovation est prévue durant ce mandat.

Interrogation de Pascal ERBS : quel est le montant par enfant attribué à l'école pour les fournitures scolaires.

Réponse de Mme le Maire : 46 € par enfants.

Point sur l'avancement des travaux du gymnase

Patrice SERRE :

Depuis 3 semaines, les entreprises sont en vacances.

Patrice SERRE et Serge GUICHARD ont fait le nécessaire auprès des entreprises pour qu'elles avancent un maximum avant les congés.

Mardi prochain une réunion est prévue avec M. Denis TAUTOU (architecte) et la levée des réserves doit avoir lieu jeudi.

Les associations sont impatientes de reprendre possession des lieux, il leur a été indiqué que ce sera possible à partir du 15 septembre.

Bien que le taux d'étanchéité fixé n'est pas vraiment atteint, les subventions seront versées malgré tout car ce taux avait été fixé, volontairement, plus bas que la normal.

Compte rendu des commissions municipales

Aucune commission s'est réunie depuis la dernière séance

Compte rendu des commissions de la CCBE

Aucune commission s'est réunie depuis la dernière séance

Questions diverses :

*** Gens du voyage**

Martine JACQUIN:

Les Gens du Voyage actuellement présents sur le terrain communal à proximité du complexe sportif n'ont pas demandé d'autorisation, ils sont arrivés le dimanche.

Nous sommes, comme à chaque fois, devant le fait accompli et quoi que nous fassions ils peuvent rester 15 jours car les procédures possibles ne peuvent aboutir avant ce délai.

La CCBE a investi et respecté ses obligations prévue dans le schéma Départemental des Gens du Voyage en créant l'aire de grand passage sur la commune de Beaucroissant, mais la plupart du temps ils ne veulent pas y aller évoquant, à chaque fois, différents prétextes.

La Communauté de Communes a prévu un budget pour faire des réparations dans cette aire, notamment la pose de compteurs amovibles pour éviter les dégradations, ainsi ils ne pourront pas nous opposer le fait que l'aire n'est pas fonctionnelle.

Les grands rassemblements sont tenus d'avertir la préfecture mais pas les plus petits groupes comme celui-ci.

Le lundi matin, lendemain de leur arrivée, je me suis rendu sur place, accompagnée d'une personne de la Préfecture, de Cyrille MADINIER, du Major de la Gendarmerie et de Serge GUICHARD.

Cette rencontre s'est bien passée le pasteur était correct, il a dit qu'ils partiraient le dimanche suivant donc pas de convention et pas de plainte déposée. Le mercredi le discours avait totalement changé, le Pasteur n'avait pas du tout la même attitude, donc j'ai déposé plainte le vendredi et encore le dimanche pour solliciter l'expulsion, car ils n'étaient pas partis comme ils l'avaient affirmé.

L'électricité a été branchée « en sauvage » sur un compteur communal et l'eau branchée derrière les toilettes sèches, j'ai donc demandé à ce qu'ils se branchent sur le réseau incendie. La CCBE a mis la benne à ordures car c'est elle qui a la compétence GDV et Ordures Ménagères.

Normalement ils devraient partir dimanche.

*** Fête d'été du 29 août 2026**

Céline BRUN-PICARD :

Le 29 août aura lieu le feu d'artifice

Mi juin le comité des fêtes nous a fait savoir qu'il ne pourrait pas assurer la buvette car le temps entre le 22 juillet et le 29 août était trop court pour s'organiser.

Le sou des écoles et les pompiers ont donc accepté de se charger de la buvette, du bal, et accueillir diverses activités foraines (château gonflable, tir à la carabine, barbe à papa, pêche au canard).

Une rencontre a eu lieu en début de semaine, les pompiers proposeront au forain que la collectivité prenne en charge la location du château gonflable pour que les familles n'aient pas à payer cette activité.

Les activités se dérouleront de 14 à 19 h ; à partir de 19 h, apéritif et Blind Test, buvette à partir de 21 h et feu à 22 h.

Le sou des écoles et les pompiers feront venir des agents de sécurité d'une société de le Grand-Lemps de 18 h à 1 h du matin.

Appel à bénévoles : besoin d'environ 20 personnes ; à la buvette après le feu il y a souvent pas mal de monde ou pour ranger après. Si des élus souhaitent participer le faire savoir à Céline.

Retour sur le Tour de France :

Martine JACQUIN :

Le 22 juillet : passage du Tour de France, cette manifestation fut une réussite. Merci à Céline et Claudine qui ont vraiment porté ce projet et se sont investie.

Il y avait beaucoup de monde, ce serait été dommage de ne rien faire.

C'est un évènement national qui attire toujours autant de monde

Pour mémoire c'est en 1979 que le Tour de France est passé pour la dernière fois à Colombe.

Point information :

Martine JACQUIN :

Information : le pouvoir de police spécial de mise en sécurité (arrêt de péril) est une compétence qui peut être transférée à l'intercommunalité si tous les membres sont d'accord. En 2020 c'est ce qui a été fait mais dans la pratique il y a des communes qui ont fait valoir ce droit aussi.

La décision prise pour ce mandat est donc que le Maire garde ce pouvoir de police et qu'une convention soit signée avec la CCBE pour que la communauté de communes nous vienne en aide en cas de péril; pour un accompagnement approfondi jusqu'à l'élaboration des arrêtés. La collectivité paiera le coût s'y rapportant à la CCBE.

Echange au sein du conseil: un travail sera fait concernant la police mutualisée et sur l'armement des agents. Une réflexion devra se porter sur un binôme voir une troisième personne. Il faut qu'une communes les emploie et refacture aux autres collectivités en fonctions du nombre d'heures effectuées.

Martine JACQUIN : Le SDF est revenu sur Colombe, il est interdit de séjour à super U et son parking, mais il y est déjà retourné.

* Une voiture est garée depuis environ 3 semaines sur le parking vers l'aire d'accueil des GDV, ce fait sera signalé à la Gendarmerie

Pascal ERBS: Félicitation à la communication.

Pas de retour négatif sur la collecte des OM tous les 15 jours pendant cette période estivale.

Apparemment les gens trient beaucoup plus avec ce mode de collecte.

Pascal ERBS : n'a pas eu de frelons est-ce que les pièges ont bien marchés.

Claudine GHENO : dans la plaine tous les chemins sont envahis par l'ambroisie.
Ce sera bien que chaque agriculteur coupe le long de leur parcelle. Penser aussi à bien signaler les zones sur la plateforme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h40 mn.

Le Maire Martine JACQUIN	La secrétaire de séance Serge GUICHARD
-----------------------------	---